

Règlement du concours des jeunes cinéphiles francophones

Article 1 : Objet et thème du concours

Dans le cadre des célébrations de la semaine de la francophonie au Laos, l'Institut français du Laos propose de décliner le concours de critiques vidéo « Prix des jeunes cinéphiles francophones » lancé par l'Institut français Paris au niveau national (Laos).

Les apprenants de français sont invités à regarder une sélection de films et à envoyer une critique vidéo d'un des films.

Le concours est ouvert du 5 février au 8 mars 2018 inclus. Ce concours a pour objectif d'identifier la meilleure critique vidéo de chaque établissement.

Article 2 : Participants

Les participants se répartissent en 2 catégories :

- Étudiants de l'UNL
- Élèves des classes bilingues

Article 3 : Modalité de participation

Le Participant au concours doit se filmer lui-même et être le seul intervenant dans la vidéo. La vidéo doit durer 2 minutes maximum, ne pas dépasser 700 Mo et n'avoir fait l'objet d'aucun montage.

La critique porte sur des films présélectionnés :

- Liste des 3 films pour les étudiants de l'UNL
 - Titre 1 : *Good Luck Algeria* de Farid Bentoumi (2015)
 - Titre 2 : *Les Souvenirs* de Jean-Paul Rouve (2015)
 - Titre 3 : *Max et Lenny* de Fred Nicolas (2013)

- Liste des 2 films pour les élèves des classes bilingues
 - Titre 1 : *Les contes de la nuit* de Michel Ocelot (2011)
 - Titre 2 : *Good Luck Algeria* de Farid Bentoumi (2015)

La participation se déroule en 3 étapes :

1. Visionner les films et préparer les critiques vidéos au sein de votre école/université
2. Envoyer le dossier de participation au concours accompagné de la critique vidéo par mail à francophonie@if-laos.org pour le 8 mars au plus tard.
3. Participer à la sélection nationale à l'Institut Français de Vientiane

Les inscriptions ne seront enregistrées qu'à réception du dossier de participation dûment complété.

Article 5 : Droit de diffusion des vidéos

Le participant ayant inscrit sa vidéo au concours accepte qu'elle puisse être exposée et/ou diffusée sur Internet, sans rémunération ou contrepartie.

Article 6 : Désignation des gagnants

Le jury franco-laotien sera composé d'au moins 3 personnes. Les membres du jury évalueront les prestations selon les critères suivants :

- respect des consignes du concours,
- pertinence de la critique,
- compréhensibilité du discours,
- construction du discours,
- mise en scène (gestion de l'espace, esthétique),
- originalité de la production,
- mise en valeur de la langue française
- émotion véhiculée.

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

Article 7 : Prix à gagner et remise des lots

Les gagnants recevront un smartphone.

Les lots gagnés ne pourront être ni négociés, ni échangés contre-valeur par l'organisateur. Les gagnants autorisent l'organisateur à publier sur tout support de communication les noms des gagnants et de leur établissement.

Article 10 : Calendrier

Le concours respectera le calendrier suivant :

- Ouverture du concours : le 5 février 2018
- Clôture de l'envoi des critiques vidéo accompagnées du formulaire de participation : le 8 mars 2018
- Sélection des gagnants et remise des lots : le 17 mars 2018

Article 11 : Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats. Le règlement est envoyé par courrier électronique aux Assistants Pédagogiques et enseignants concernés.

CONCOURS DES JEUNES CINÉPHILES FRANCOPHONES

Dossier à transmettre accompagné de la critique vidéo avant le 8 mars 2018 :
par voie électronique à francophonie@if-laos.org

FICHE D'INSCRIPTION

Établissement

- Lycée bilingue Université

Nom de l'établissement :

Ville :

Identité

NOM Prénom :

Critique du film :

Courriel :@.....

Téléphone personnel : +856.....

Signature :

ATTENTION : Les candidats s'engagent à participer à la finale le 17 mars à l'Institut français de Vientiane.